Rentrée 2023 /2024

Section européenne allemand

Fiche de candidature à adresser au lycée pour le 12 mai 2023 accompagnée des bulletins des 1er et 2ème trimestre de 3ème ainsi que d'une lettre de motivation manuscrite en allemand ou en français de l'élève *(1 page maximum),* **par courrier ou par mail au ce.0670007u@ac-strasbourg.fr**

En quoi consiste la section européenne ?

Il s'agit d'une option permettant d'approfondir la langue allemande dans une discipline non linguistique (DNL), en l'occurrence la physique-chimie afin d'obtenir un baccalauréat avec une mention européenne. Un complément hebdomadaire en allemand, lié au contenu disciplinaire, est également prévu.

Cette section vise à apprécier le niveau de maîtrise de la langue. L'évaluation est assurée par le professeur de la langue vivante et par le professeur de DNL.

Quels atouts ?

- obtenir son baccalauréat avec une mention européenne.
- s'entraîner davantage à la pratique de la langue allemande.
- avoir la possibilité d'intégrer plus facilement un cursus sélectif international ou une grande école après le bac.
- enrichir son CV et favoriser ainsi son recrutement, notamment sur le marché du travail en Allemagne.

Quel est l'intérêt de la physique-chimie en allemand ?

La chimie et la physique sont des matières qui concernent la vie quotidienne de tous les élèves ; leur enseignement en allemand apporte un vocabulaire spécifique mais aussi concret qui leur permettra de s'exprimer à la fois en cours et également en Allemagne.

Quelles activités ?

Les thèmes abordés et activités proposées s'appuieront sur les enseignements dispensés. Des TP (Travaux Pratiques) complèteront ces cours. Des rencontres avec des lycéens allemands seront également organisés

Quels profils d'élèves ?

Cette option s'adresse à tous les élèves curieux, motivés et souhaitant dès à présent étoffer leur CV et leur niveau de langue. Le nombre de places est limité à 20 en raison des TP.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Schmittberger, professeure de sciences physiques ou Mme Chopin, professeure d'allemand.

anne.schmittberger@ac-strasbourg.fr
ulrike.chopin@ac-strasbourg.fr

Avis de la commission à compter du 22 mai (par mail),
sous réserve d'affectation au lycée A. Zeller par le recteur le 27 juin 2023.

LYCEE ADRIEN ZELLER
Tél. 03 88 70 71 96
ce.0670007U@ac-strasbourg.fr
BP 23 - 4 Place du Château
67330 BOUXWILLER

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté Égalité Fraternité